

OU EN EST LA MISE EN VALEUR du Sahara français ?

L'ORGANISATION des grands espaces commencés au cours du XIX^e siècle aux Etats-Unis et en Australie s'est poursuivie au XX^e siècle en Asie et en Afrique. En effet, les techniques modernes permettent à l'heure actuelle l'aménagement des richesses des régions polaires ou désertiques.

Un continent vide

M. Robert Capot-Rey, dans son ouvrage sur le Sahara, rappelle les données géographiques essentielles à ne pas perdre de vue : « Le fait important est que le Sahara est la région la moins peuplée de la planète après les océans et les régions polaires, le morceau de continent le plus voisin du désert absolu. » Les auteurs anciens, Hérodote, Plin, parlaient déjà de ces régions qu'ils considéraient comme des « pays de sable ».

Telle était également l'opinion d'auteurs arabes qui ont eu à signaler des déserts entre le Maghreb et le Soudan. Les premières pénétrations françaises passèrent pour ainsi dire inaperçues ; l'opinion était à l'époque que le Sahara n'était qu'un désert à rapporter à la France et où les conditions d'existence pour les Européens étaient presque impossibles. Elles semblaient d'autant plus difficiles que l'on vivait toujours sur le souvenir du massacre de la mission Flatters et sur la crainte des Touareg. Mais les explorations faites depuis lors en Afrique ont éveillé l'attention sur cette terre si-disant infertile. Néanmoins, la mission Fourreau-Lamy, qui a relié des territoires séparés par le Sahara, a incité les esprits à se demander s'il n'y aurait pas des richesses inexploitées dans ce désert.

Des cette époque, deux groupes s'opposaient déjà : les partisans du transsaharien et les opposants du transsaharien. Et si ces problèmes ne passionnent que quelques spécialistes des questions nord-africaines, la mise en valeur du Sahara est aujourd'hui de brûlante actualité. Le temps n'est plus où si l'on eût parlé de Québec à Sully, il eût répondu : « Les

choses qui demeurent séparées de notre corps par des terres ou des mers étrangères ne nous seront jamais qu'à grand-charge et de peu d'utilité. »

Richesses en puissances

Le Sahara s'étend sur une superficie considérable. Il est peuplé de races diverses, la population s'élevait approximativement à 200 000 habitants.

D'après les prospectons en cours, on peut affirmer qu'il existe au Sahara des richesses importantes. Sans entrer dans le détail qui dépasserait le cadre de cet article, une énumération succincte signalerait la présence de fer, de charbon, de manganèse, de cuivre, de plomb, de potasse, de cobalt, de tantale, de wolfram et d'aluminium. Il convient donc de penser à la ressource que serait une industrie sur place, dont l'embryon Colomb-Béchar-Kenadza donne déjà une idée. Les nombreux travaux de M. Elirik Labonne ont montré depuis quelques années tout l'intérêt qu'il avait porté au développement et à l'industrialisation des confins du Sahara. Elle permettra, alors que les besoins locaux auront été satisfaits, de songer à une exportation de produits fabriqués, utiles à l'Afrique du Nord et aux pays acheteurs. Mais, parallèlement, il est indispensable de songer au transport des moyens d'équipement et ensuite à l'évacuation du fret pour lesquels le chemin de fer semble être la solution la plus pratique, les convois automobiles nécessitant actuellement des routes inexistantes et l'avion exigeant une infrastructure dispendieuse.

La loi du 5 janvier 1952 a créé « le Bureau d'organisation des ensembles industriels africains » qui est chargé de la constitution et du développement d'ensembles industriels destinés à mettre en valeur les ressources de ces régions. Il était indispensable, en effet, que pour la mise en valeur de ces richesses en puissance il y eût un organisme centralisateur.

En effet, la difficulté d'exploitation résulte de complications ferroviaires sur les confins algéro-marocains et sur l'évacuation des matières premières

vers les ports de la Méditerranée, et principalement Nemours, qui semble devoir être l'aboutissement normal de « Méditerranée-Niger ». Une autre cause de difficultés réside dans le financement qu'exigent les études et les travaux de prospection et la répartition de ces dépenses entre les budgets des territoires intéressés

Des oasis ont pu cependant être créées par les indigènes aux rares points d'eau, et des agglomérations se sont établies lorsque, grâce à l'industrie moderne, cette eau a pu jaillir. Les travaux exécutés par les

sources en eau sont limitées, rares sont les lieux qu'on pourra vivifier par un arrosage suffisant.

Il est loin de cette figure flatteuse, le praticien de brousse de l'homme sans lunettes, dans une blouse empestée, entouré de coûteux appareils et d'un essaim d'accortes infirmières, représente pour le profane le type idéal du chevalier moderne de la santé.

Il est loin de cette figure flatteuse, le praticien de brousse de l'homme sans lunettes, dans une blouse empestée, entouré de coûteux appareils et d'un essaim d'accortes infirmières, représente pour le profane le type idéal du chevalier moderne de la santé.

Et pourtant, c'est le vrai pionnier de la médecine africaine, car il faut le dire et le répéter sans cesse, les médecins sont et resteront trop peu nombreux en A. E. F. pour rendre payante une politique de thérapeutique individuelle.



Le Sahara pittoresque d'hier. Demain, les bulldozers secourront la quiétude de ce souriant cueilleur de dattes.

alors que ceux-ci sont déjà surchargés par des frais qui leur incombent pour des besoins d'intérêt local.

A la recherche d'une formule politique

Mais il ne faut pas oublier que le problème de l'industrialisation d'espaces désertiques est intimement lié au problème agricole. Comme le soulignait également M. Capot-Rey, « la culture n'est possible qu'avec l'irrigation, et comme les ser-

services hydrauliques d'Alger ne doivent-ils pas être cités en exemple ? A quelques kilomètres d'Adrar a été installée une éolienne. Grâce à l'eau recueillie dans un bassin des hectares ont pu être irrigués et des cultures tentées. On peut envisager des récoltes de blé.

Si toutes ces perspectives d'avenir apparaissent sous un aspect prometteur, c'est grâce à tout ce qui a été fait dans les territoires du Sud, créés par une loi de 1902 et rattachés à l'administration de l'Algérie par la loi du 20 septembre 1947.

Il est superflu de rappeler les services éminents rendus pour la mise en valeur et l'organisation de ces régions par les officiers et les administrateurs dont l'éloge n'est plus à faire dans les tâches variées qu'ils ont accomplies et qui s'étendent à tous les services administratifs, économiques, sanitaires, culturels. Qu'il nous suffise de signaler les nombreuses élèves fréquentant actuellement les écoles, l'assistance médicale faisant reculer les épidémies, enfin la sécurité revenue dans ce immense espace grâce à la mobilité des compagnies sahariennes dont le cinquantenaire a été fête avec éclat à In-Salah.

Quant à l'organisation administrative, le génie français, qui a toujours su trouver dans maintes circonstances des formules heureuses et hardies, saura une fois de plus faire prévaloir la nécessité de la primauté économique pour la mise en valeur du Sahara français.

Dans la collection « LA FREGATE »
EVE et L'AMOUR
par Pierre ROCHE
un volume de 128 pages
60 francs, port : 15 francs
B.P.
L. E. BAUDRY - PARIS - 8, C. P. 1868 PARIS

Sur le front de brousse avec les « médecins volants »

d'A. E. F.

Le public juge l'action médicale par le luxe et le nombre des formations hospitalières. Un médecin distingué, binoclé de lunettes sans monture, dans une blouse empestée, entouré de coûteux appareils et d'un essaim d'accortes infirmières, représente pour le profane le type idéal du chevalier moderne de la santé.

Il est loin de cette figure flatteuse, le praticien de brousse de l'homme sans lunettes, dans une blouse empestée, entouré de coûteux appareils et d'un essaim d'accortes infirmières, représente pour le profane le type idéal du chevalier moderne de la santé.

Et pourtant, c'est le vrai pionnier de la médecine africaine, car il faut le dire et le répéter sans cesse, les médecins sont et resteront trop peu nombreux en A. E. F. pour rendre payante une politique de thérapeutique individuelle.

Guerre à la maladie du sommeil !

On n'a jamais vu une race disparaître du fait de la syphilis, de la tuberculose, de la lèpre, du paludisme. On n'a jamais vu non plus une épidémie faire place à la diversité de mécanismes biologiques que l'on baptise d'immunité, de préimmunité, d'allergie, joints à la stimulation de la génération qui suit les cataclysmes permis par l'homme de triompher dans le grand combat de la concurrence vitale, quel que soit le prix dont cette victoire est payée.

La maladie du sommeil fait exception à cette règle. Elle est due à un agent infectieux, le trypanosome d'origine animale, n'a pas pu se créer de réactions humorales efficaces contre le trypanosome gambiense. La maladie, dans un délai de six à quinze jours, est mortelle.

La maladie est ancienne en Afrique puisque les marchands d'esclaves de Zanzibar faisaient déjà le « triage ganglionnaire » mais le semble bien que ce soit notre occupation, en brisant les barrières tribales et en favorisant le brassage des populations, qui ait été la cause de son essor foudroyant au commencement de ce siècle. De 1900 à 1930, l'épidémie a fait rage dans tous les pays équatoriaux.

Dans la relative quiétude actuelle, on a tendance à en minimiser les conséquences désastreuses et à mettre en doute les témoignages nombreux et précis de la mortalité de ceux qui ont assisté aux grandes hécatombes du passé.

Un véritable fléau

M. Churchill, sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, admettait, en 1906, à la Chambre des Communes, que la population de l'Ouganda était descendue, en quelques années de 6 millions à 2 millions et demi d'habitants.

Le préfet apostolique de l'Oubangui, au Congo belge, écrivait en 1910 : « Le rivage de l'Oubangui était garni d'une population dense, un village succédait à un autre. Maintenant, sur 150 kilomètres de rives parcourues, existe une zone désertique de plus de 130 kilomètres. Aux environs de Yakoma, 70 pour 100 des noirs ont disparu ».

La Mission de Berge Sainte-Marie, sur le Congo, fut fermée en 1900, après avoir perdu 73 pour 100 de ses membres. Jamot cite le cas de la vallée de la Koumi, en Oubangui, peuplée, en 1913, de 6 000 habitants, qui, en 1918, n'en comptait plus que 1 200 et le cas limite du groupe de Djéba, dans la région de Lomie au Cameroun, qui au cours de l'année 1926 est tombé de 2 000 à 600.

Au Niger, dans le canton de Say, sur 61 villages existant au

recensement de 1926, 18 avaient disparu en 1930.

La tribu des M'Bimous, à Nola est passée de 1934 à 1943 de 8 000 à 1 000 habitants, malgré un effort médical soutenu.

Ces exemples, que nous pourrions multiplier à l'infini, prouvent que la maladie du sommeil a été un élément déterminant dans la vague de dépeuplement qui a ravagé des zones immenses de l'interland africain au cours des dernières cinquante ans.

En raison de l'incertitude qui règne dans l'évaluation des populations africaines, le recensement de la maladie sur la situation démographique actuelle ne peut être exactement évalué, mais les nombreux emplacements de villages disparus qui parsèment la vallée du Niari, ou bordent les rives aujourd'hui solitaires de la Sangha, traduisent le caractère exterminateur pris par le fléau dans ces régions autrefois peuplées.

Ces faits imposent une politique sanitaire plus équilibrée et sans atermoiement. On peut le résumer en un seul axiome : quand la maladie du sommeil règne dans une région, son éradication prime toute considération.

Prophylaxie à la chaîne

Pour satisfaire les impératifs découlant de l'application rationnelle de ce principe, Jamot a conçu et créé, en 1917, dans l'Oubangui, une machine spéciale, l'équipe mobile de prospection, dont l'objet est à la fois de détecter et de détruire les trypanosomes.

Le principe du travail à la chaîne gouverne le fonctionnement de cette machine. Les villages rassemblés défilent devant le table de recensement inscrit et fiché, chaque individu passe entre les mains du preneur de sang et du ponctionnaire ganglionnaire qui répartissent les examens aux microscopes en batterie. Puis, les individus non contaminés s'il est indéniable, soumis à la ponction lombaire et au traitement s'il est contaminé, le sujet sort du circuit protégé ou stérilisé.

Le médecin, comme un mécanicien aux leviers de commande, règle le rythme, évite les à-coups, intervient pour prévenir toute panne ou toute malfacon. Quant aux exécutants, ce n'est que par la mécanisation de leurs gestes professionnels l'entraînement intensif, l'élimination systématique du temps perdu, de l'effort superflu, des actes manqués



« sommeilleux » prostré sous l'accablant soleil d'Afrique.

D'innombrables difficultés

Pour maintenir cette cadence, on s'imagine sans peine les difficultés toujours renaissantes qui ne peuvent être vaincues que par une volonté tenace.

C'est qu'il faut se déplacer de centre en centre, d'un bout de l'année à l'autre, en camion quand on le peut, à pied quand on ne peut faire autrement, en pirogue quand il le faut. Les fondrières, les pluies, les ponts cassés, les routes obstruées, les incidents mécaniques sont la rançon journalière de cette itinérance sans fin, sans parler du danger de contamination qui n'est pas négligeable puisqu'en 1951, deux médecins et trois infirmiers ont été atteints de trypanosomie.

Un bilan éloquent

Je donnerai quelques chiffres, pour synthétiser le rendement de ces équipes qui sillonnent l'A. E. F. sans arrêt et en toute saison.

En 1951, il a été examiné 1 290 000 personnes qui ont été justiciables de 106 300 examens de suc ganglionnaire, 754 000 examens de sang, 39 200 ponctions lombaires, 375 000 injections prophylactiques et 108 700 injections thérapeutiques.

Il a été parcouru par les équipes : 7 800 kilomètres à pied, 14 500 kilomètres en pinasse, 95 000 kilomètres en auto. Ces chiffres, qui résument le travail de 13 médecins, se passent de commentaires. Dans ce conflit journalier entre

Action médicale en profondeur et en surface

Mais la méthode permet, en même temps, d'effectuer les vaccinations systématiques, le traitement forain de la syphilis et du plan, le traitement de la gale, le recensement des lépreux, l'école palustre, la nosographie de la région et son bilan démographique, sans parler des nombreuses interventions que le médecin est appelé à pratiquer au hasard des jours.

C'est-à-dire que la lutte contre l'endémie la plus meurtrière, permet, en même temps, d'exercer une action médicale en profondeur et en surface, qui dépasse de loin les possibilités offertes par l'organisation statique la plus étoffée.

Mais à mesure que le danger devient moins pressant, l'intérêt public fléchit, la vigilance se relâche. Les sacrifices demandés paraissent plus lourds. L'importance de l'enjeu s'estompe. Or, cet enjeu, c'est l'avenir d'une race.

Dans ce domaine, il n'y a pas de demi-mesure. Si l'ennemi n'est pas exterminé, il renaitra demain. L'effort déjà consenti sera gaspillé et les positions durement acquises à nouveau perdues.

Il est d'un intérêt vital pour l'avenir de l'A. E. F. que le combat soit mené sans faillir jusqu'au bout. Nous touchons du doigt la victoire. Ce n'est pas le moment de la laisser s'échapper. Médecin-colonel LOTTE.



Sables... sables à l'infini... Que se cache-t-il sous ces dunes ?

MORT DES COLONIES ?

NOTIS avons souvent cité dans ces colonnes la phrase prophétique de Paul Leroy-Beaulieu : « Le XIX^e siècle a été l'époque héroïque de la colonisation ; le XX^e en sera la période difficile. » Le récent livre de Georges Le Brun Keris (1) vient à point pour illustrer.

« Témoignage... d'un chrétien lancé dans l'aventure coloniale et qui s'efforce de se dégarer (sachant d'ailleurs qu'il n'y réussit certainement pas entièrement) aussi bien des préjugés coloniaux que des fausses généralités ». Mort des colonies ? est un ouvrage précieux pour tous ceux qui voient dans le problème des relations entre les métropoles et les terres ultra-marines dépendantes l'un des plus importants et des plus angoissants de notre temps. Les autres en tireront également profit, car ils découvriront ce qui les laisse encore indifférents sur la conduite d'un guide compétent, clair et objectif (ils ne courent pas les rues).

Georges Le Brun Keris est journaliste, Militant de l'Action française il aborde avec bonheur le terrain des options politiques, et ses pas le conduisent voilà bien-Assemblés de l'Union française ou à la partie de ce qu'on peut appeler P... nous avons déjà expliqué (2) dans cette page qu'il

avait aussi à Versailles des spécialistes de « famine »... Les observations que Le Brun Keris a consignées dans son livre sont donc le fruit d'une déjà longue expérience parlementaire et de celle — irremplaçable — qui fut acquise sur les routes de l'Union française au hasard d'innombrables missions.

Nous nous efforçons dans ce journal de tenir nos lecteurs au courant de tout ce qui se fait et se dit aux quatre coins d'une communauté où vivent unis aux 42 millions de « métropolitains » 70 millions de frères de toutes races et de toutes religions. Ne nous attend donc pas le reproche que l'auteur de Mort des Colonies adresse à l'opinion française et à ceux qui ont pour mission de l'informer.

Sans peut-être prendre Abidjan pour un boxeur célèbre, le Français moyen, c'est un fait, est dans l'ignorance la plus grande des réalités d'outre-mer. Cela ne lui est pas propre, et M. Smith, par exemple, n'est guère plus bilingue que son voisin M. Dupont sur ce qui touche au Commonwealth. Il n'y a pas que le Français à pratiquer le mépris des sciences géographiques. Trou-

Le riz du Niger concurrence déjà celui d'Indochine

L'OFFICE du Niger vient de publier son bilan annuel. Il en ressort que sa production de riz en 1952 a atteint 1953, 35 000 tonnes de paddy et 2 450 tonnes de coton en graine. Le développement de l'Office au cours des dernières années est à rapprocher de celui de la campagne 1946-1947, avant la mise en application du plan.

Les prévisions pour la campagne en cours sont de : 36 000 hectares, 40 000 tonnes de riz et 3 500 tonnes de coton.

La dernière campagne du riz a enregistré le succès du secteur mécanisé qui avait, les années précédentes, causé de sérieux déboires. Alors que le rendement n'avait atteint que 1 200 kilos à l'hectare en 1951-1952, il a dépassé en 1952-1953, largement, deux tonnes à l'hectare et atteindrait près de 23 quintaux si on défalquait les superficies plantées en riz américain qui s'est révélé défectueux et sera abandonné.

Il aurait fallu 50 moissonneuses-batteuses de bonne qualité, bien adaptées à la riziculture soudanaise, alors que le Centre ne dispose que de 30 engins.

Les prix sont compétitifs. L'année dernière, le riz de l'Office du Niger vendu au Sénégal supportait une taxe de l'ordre de 2 francs par kilo, versée à la Caisse de péréquation. Cette année, il se vend à Dakar à un prix inférieur à celui du riz du Viet-Nam.

Le ravitaillement de l'A. O. F. posera de sérieux problèmes dans un proche avenir.

pas d'en affecter l'achat de riz à l'étranger. Le plan de développement de l'arachide au Sénégal est conditionné par un accroissement des ressources alimentaires. Enfin, l'Africain se détourne du mil et préfère le riz.

C'est pourquoi l'A. O. F. a besoin de trouver ses sources de riz qui lui est nécessaire et l'Office du Niger peut être l'un de ses principaux fournisseurs.

Il faut ajouter aux productions déjà citées des récoltes diverses : arachides, fruits, mil, mais, légumes, henné, etc. et les produits de l'élevage, que l'on peut évaluer à 50 millions C.F.A.

L'Office du Niger apporte donc actuellement à l'économie de l'A. O. F. des produits agricoles pour une valeur de 981 983 000 fr. C. F. A.

Il convient d'ajouter à ce chiffre la production industrielle. Le chiffre d'affaires des ateliers de Markala s'est élevé, en 1951-1952, à 190 millions C. F. A. Ils fournissent de l'électricité à toute la région et toute une gamme de constructions mécaniques (châssis, charpentes), des pièces de rechange, de la menuiserie. Ils travaillent également pour les services publics et le secteur privé.

Le compte profits et pertes de l'exercice précédent, 1952, a ainsi un solde créditeur de 1 120 389 fr. C'est la première fois que l'Office du Niger a enregistré un bénéfice.



L'Office du Niger, en apportant la prospérité aux régions qui l'environnent, est un facteur de progrès et de civilisation. Ces enfants découvrent les joies du triomphe, comme des fillettes de France. L'Afrique évolue...